

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2018

Affiché du 23/02/2018 au 23/03/2018

Date de la convocation : 14/02/2018

---

**Présents** : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Claude BELIN, Jammes DOYEN, Nathalie FOUQUET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alexandra BEDEL à Frédérique BORDES, Denis TRIQUENOT à Claude BELIN, Alain ROYER à Dominique VANDIER.

Absents excusés : Maud MASCIO, Daniel BISI.

**Secrétaire de séance** : Valérie MELO.

---

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

### LE CONSEIL MUNICIPAL



**ADOpte** le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 18 janvier 2018.

**PREND ACTE** de 2 décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie.

**AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif 2018 et précise l'affectation des dépenses d'investissement concernées.

**DECIDE** la dissolution juridique du budget annexe du Service Public de Distribution de l'Eau Potable suite au transfert de la compétence eau depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais.

**DECIDE** de rembourser à Mme Sandrine ROUSSEAU, conseillère municipale, la somme engagée par elle pour le compte de la commune pour l'achat de décorations de Noël.

**VOTE** au centre communal d'action sociale de la commune la subvention de fonctionnement annuelle.

**ACTE** des différentes manifestations envisagées par le Club Esternay Pétanque et accepte le principe de fonctionnement présenté par M. le Maire en regard de cette nouvelle activité.

**DECIDE** d'apporter son concours financier dans le cadre de l'organisation du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage Franco-Allemand, Esternay-Etzenrot-Waldbronn des 8-9 et 10 juin 2018. M. le Maire précise que le Président du Comité peut compter sur la bienveillance et l'aide de la commune pour soutenir son action.

Intervention de M. Nicolas PERDREAU qui est revenu sur la rencontre des vœux du Maire du 26 janvier dernier et s'est étonné de manière critique des choix du maire dans ses propos, dont la faible reconnaissance du réseau associatif local. Il a cité en particulier le fait que son action personnelle au titre du comité des fêtes n'ait pas été citée et valorisée.

---

## AFFAIRES DIVERSES

\_ Souci déchets ménagers sur le secteur des Foulons. Les sacs n'ont pas été collectés car de nombreux défauts de tri ont été constatés dans les sacs jaunes. Après intervention, la Société PLURIAL va faire le nécessaire pour enlever les sacs.

\_ L'assemblée générale des Anciens Combattants se tiendra le 4 mars prochain à 11 H à La Gare

\_ La cérémonie de la FNACA, journée du souvenir et de la mémoire aura lieu le 19 mars prochain. Rassemblement à 15 H 15 à Esternay devant le Monument aux Morts.

\_ M. le Maire est appelé à apporter des explications auprès du Soleil d'Automne concernant le départ de l'un de nos médecins. Il précise que les collectivités territoriales ne peuvent être tenues pour responsables de la désertification médicale car la répartition des professionnels de santé, et tout particulièrement des médecins est un sujet de politique publique du Gouvernement.

\_ Mme Sandrine ROUSSEAU rappelle que l'installation d'une lumière extérieure à la MTL n'est toujours pas mise en place malgré ses 2 rappels auprès de M. Alain ROYER, adjoint en charge du service technique. M. le Maire charge M. Dominique VANDIER de voir l'Entreprise LOCUFIER pour ces travaux.

\_ Information sur le délai d'instruction de la demande de permis de construire présentée pour l'ancien établissement de l'Hôtel de L'Union et interrogations sur ce type d'activité.

\_ L'assemblée générale de l'Association La Starnacienne se tiendra ce vendredi 23 février. Communication sur la Journée de la Femme qui aura lieu à la MTL le dimanche 11 mars. Un concert de Gospels est cette année organisé.

Mme Nicole ROYER invite l'ensemble des élus à participer.

\_ Le 12 mars prochain, le premier train céréales après réouverture de la ligne sera opéré par la Coopérative Agricole.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 H 15.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Maire  
Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance

le Maire



PATRICE VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/02/2018 à 17:06:38  
Référence : 731d003ddeec8f97e765562e172e382cbed605